

La Feuille de chou

Décembre 2013 # 4



Édito

SOMMAIRE

1/EDITORIAL	P1
2/ACTUALITES FONCTION PUBLIQUE	P1
3/ACTUALITES FINANCES	P2
4/ACTUALITES DGFIP	P2
5/ACTUALITES LOCALES	P3

Le Premier Ministre a annoncé une grande réforme fiscale qui se mettrait en œuvre à compter de 2015 alors que 15 jours avant notre Ministre l'excluait. L'idée qui retient le plus l'attention est celle de la fusion CGS-IR et du prélèvement à la source du tout. Dans le cadre des discussions avec le Gouvernement la Confédération Force Ouvrière a réaffirmé son opposition à ces deux idées et a rappelé sa revendication de rééquilibrer la fiscalité entre les impôts indirects (injustes) et l'impôt sur le revenu (plus juste).

Le syndicat FO DGFIP est lui aussi opposé au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu car cela pourrait participer au mouvement actuel de remise en cause de la DGFIP et de ses missions qui sont de plus en plus regroupées. De plus il est loin d'être certain que l'opération soit rentable pour les finances publiques compte tenu du nombre important d'entreprises qui déposent le bilan sans régler les charges URSSAF (y compris la part salariale).

Une autre grande réforme est en vue pour les agents des Finances publiques : celle des mutations, Pour les inspecteurs le système est fusionné dès 2014, pour les A+ le dépastillage est prévu en 2015 et pour les B et C la convergence se met en place dès 2014 pour une fusion annoncée également en 2015.

Tout le comité FO vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

ACTUALITES FONCTION PUBLIQUE

La réécriture de la grille de catégorie C, est actée : des gains indiciaires de 1 à 9 points dès **février 2014** et non plus janvier comme prévu (5 à 8 points pour l'échelle 3 ; 8 points pour les 6 premiers échelons de l'échelle 4 ; de 3 à 9 points pour

l'échelle 5 et de 1 à 3 points pour l'échelle 6). Un 9e échelon est créé dans l'échelle 6 (indice 457) et un abondement de 5 points pour tous les échelons est annoncé pour le 1er janvier 2015. Enfin la durée dans certains échelons est réduite. Les 2 premiers échelons de la catégorie B seront revalorisés de 7 points au 1er février 2014 et les 4 premiers échelons

bénéficieront d'un abondement au 1er janvier 2015. Des problèmes de reclassement vont tout de même se poser. Il devient urgent de réécrire l'ensemble des 3 grilles pour arrêter ce tassement perpétuel et retrouver un véritable déroulement de carrière pour tous. **Retrouvez les nouvelles grilles et les modalités de reclassement sur notre site local.**

Au 1er janvier la paye nette va diminuer, compte tenu de l'augmentation des prélèvements retraites.



26 collègues du Ministère se sont donnés la mort en 2012 à Bercy. Par ailleurs les cas déclarés de souffrance au travail ont augmenté de 40 % entre 2009 et 2012. **Les risques psychosociaux sont donc en forte augmentation**, d'où le plan d'action en cours de mise en œuvre. Mais comme parallèlement les suppressions d'emplois se poursuivent à un rythme pour le moins soutenu, cela risque de revenir à poser un emplâtre sur une jambe de bois. La charge de travail augmente et les moyens (humains et matériels) pour y faire face diminuent ! Tout le monde connaît la solution (créer des emplois) mais personne ne prend cette décision de bon sens.



Le baromètre social est le nouvel outil inventé par la Direction Générale pour tenter d'améliorer les conditions de travail. Chaque agent est donc consulté pour donner son avis sur ses conditions de travail et sur les points à améliorer. Il s'agit du énième thermomètre pour mesurer les conditions de travail des agents (Sondages semestriels ministériels, Tableau de Bord de veille

La journée de carence est abrogée à compter du 1er janvier 2014.

Le rapport Pêcheur sur l'avenir de la Fonction publique a été remis au Premier ministre début novembre. Il fait de nombreuses propositions sur la réforme de la fonction publique [statutaire, gestion (interministérielle, etc.), rémunération (remplacement des 3 catégories A, B et C par 6 niveaux)] qui sont trop longues à énumérer ici. Retrouvez le résumé de ce rapport et les commentaires de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO sur notre site.

Les Ministres ont annoncés, sans concertation, des décisions concernant **la mutualisation des fonctions supports** (RH, achats, informatique, budget et comptabilité, immobilier, communication et juridique). Suite à la protestation de FO et des autres organisations syndicales la mise en œuvre est suspendue le temps de la concertation. De plus les décisions annoncées devraient être suivie d'autres à terme, pour encore plus mutualiser.

Action sociale : Le Secrétariat Général vide de plus en plus de leur activité les délégations départementales de l'action sociale (beaucoup de choses remontent à Paris). Un acquis des luttes sociales de 1989 est en train de disparaître. Que restera-t-il dans les délégations, le poste de délégué départemental des services sociaux existera-t-il encore à terme ?

sociale, ect.) alors que tout le monde sait que pour améliorer les conditions de travail il faut : en premier créer des emplois et tout d'abord arrêter d'en supprimer et en second lieu freiner le rythme des réformes qui en s'enchaînant à une telle allure deviennent anxiogènes.

La mise en musique de la **Démarche stratégique** commence à montrer son vrai visage : il s'agit de coller à la Modernisation de l'Action Publique (MAP,

ex RGPP) en supprimant les emplois partout où c'est possible. Premier exemple le regroupement sur 5 pôles de l'activité Caisse des Dépôts et Consignations. Seul un semblant de front office sera encore assuré dans les départements. C'est à court terme un risque de disparition pure et simple des Directions départementales : toutes les tâches directionnelles seraient assurées en région voir en inter région.

Les restructurations du réseau sont annoncées : les Directions locales doivent établir un plan triennal de fermetures et de regroupement d'unités. Des Directions locales ont déjà pris les devants : de nombreux arrêtés de fermetures de postes ruraux sont publiés en ce moment au Journal Officiel. La défense du réseau rural est assurée par la création d'un SIP à Nantes Sud (du côté de chez le Premier Ministre). Nantes ne semble pas être la ville la plus rurale de France. Plus de détails sur le site national FO DGFIP et ci-dessous pour les projets locaux.

Les discussions sur le **régime indemnitaire unifié** sont en cours. Une première certitude il n'y aura aucune amélioration. Il est pas contre à craindre des reculs pour certains. Toutes les informations sur le site national.

Les potentialités pour les listes d'aptitude 2014 ont été données par la Direction Générale, sous réserve de validation du plan de qualification qui n'est



Suppressions d'emplois 2014 : la facture de l'Aube s'élève à 10 emplois supprimés (1 A+, 3 A, 2 B et 4 C). L'accomplissement des missions ne va pas en être facilité. Il y a toutefois une petite nouveauté cette année : personne ne va perdre son poste du fait de ces

pas encore signé par les Ministres. Pour le passage à Inspecteur il y a 182 possibilités nationales (1 pour l'Aube, CAPL du 14/11/2013) et pour Contrôleur il y a 1 169 possibilités (6 pour l'Aube, CAPL du 14/11/2013).

La campagne de demande de mutations des Inspecteurs, B et C devrait s'achever le 21 janvier prochain, Beaucoup de changements, notamment pour la filière gestion publique qui appliquera les règles fusionnées issues pour la plupart de celles de la filière fiscale. Lisez les tracts, les notes de services et n'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

Enfin, un projet est en discussion au Parlement pour **limiter à 300 euros les paiements en numéraire à nos guichets** des usagers professionnels et particuliers. Cela revient à diviser le seuil par 10 pour les particuliers. Notre Directeur Général n'est pas inquiet : les paiements inférieurs à 300 euros représentent 75 % des encaissements en numéraire (mais le quart restant représente une masse excessivement importante) et les personnes en difficulté paieront par carte bancaire le droit au compte prévoyant l'accès à ce type de moyen de paiement. Comme il n'est pas certain que tout le monde lise la loi de finances en cette fin d'année, les explications avec certains usagers risquent d'être épiques !

suppressions. Adieu les demandes de mutations pour rester sur son poste : en cas de suppression, le surnombre est résorbé par le premier départ naturel (mutation, retraite...) pour la filière fiscale comme pour la filière gestion publique.

Evolution du réseau : Les comités techniques des 22 octobre et 5 novembre ont permis de préciser l'évolution du réseau en 2014 : **rapatriement vers le SIP**

TE du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Lusigny sur Barse, Piney, Bouilly et Estissac au 1/1/2014.

Modification de la gestion conjointe Piney - Lusigny sur Barse qui devient Brienne le Château - Piney (Lusigny redeviendrait autonome) au 1/9/2013.

Réduction des ressorts perceptoraux de Lusigny sur Barse et Bouilly au profit de Troyes Municipale

Mise en gestion conjointe des deux Services de publicité foncière.

Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail a tenu sa dernière réunion de l'année le 17 octobre. Quelques nouvelles opérations ont été décidées, notamment un achat massif de Flesk Desk. À noter que la nouvelle version informatique du DUERP a fait l'unanimité contre elle compte tenu de sa complexité et de sa lourdeur.

Le Conseil départemental de l'Action sociale a quant à lui tenu sa seconde réunion 2013 le 25 octobre et a décidé de quelques nouvelles subventions dans le cadre du BIL (Arbre de Noël, dernière sortie de l'année...). Le programme 2014 est déjà pré établi : les actions habituelles (arbre de Noël, psychologue, CESF, amitié Finances) sont reconduites et les sorties actées sont : Verdun, Parc Astérix, Alésia, la Motte-Tilly, bowling, entreprise).

Arrivées de 2 agents C prioritaires de la filière fiscale sur deux postes de la gestion publique (compte tenu de la fermeture du département aux C depuis quelques années en filière fiscale). Ils ont affectés au SIP de Troyes extérieur (recouvrement) et à la Trésorerie de Bar sur Seine (mixte).

Les comptes rendus complets de ces instances sur le site local

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/010/>

A venir : CTL le 7 janvier (emplois, ponts naturels), CAPL de mutation des inspecteurs le 9 janvier.

POUR NOUS CONTACTER :

Laurent CROUZET, secrétaire départemental, Trésorerie d'Arcis sur Aube, 03 25 37 84 69

Laurie Anne TERRASSE, secrétaire départementale adjointe, SIE Troyes Extérieur, 03 25 41 68 93

Louis LAUNAY, trésorier départemental, CEPL, 03 25 43 72 24

Mel : fo.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/010/

**BULLETIN
D'ADHESION**

FO DGFIP
la force syndicale

NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

FO DGFIP 10
la force syndicale

**Première organisation
syndicale du département**